

# Assemblée générale de l'AMIG du 30 novembre 2017

HUG, auditoire bâtiment Julliard BDL2

Début : 19h10

Fin : 19h55

## **Ordre du jour :**

1. ***Election des scrutateurs***
  2. **Approbation :**
    - a) *de l'ordre du jour*
    - b) *du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 01.12.2016*
    - c) *du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13.12.2016*
    - c) *du rapport d'activités du Comité*
  3. **Comptes :**
    - a) *présentation des comptes et lecture du rapport des vérificateurs des comptes*
    - b) *décharge du Comité*
    - c) *approbation des comptes*
  4. **Elections :**
    - a) *de la Présidence*
    - b) *des membres du Comité*
    - c) *des vérificateurs des comptes*
  5. **Gestion de l'année à venir :**
    - a) *fixation des cotisations annuelles des membres*
    - b) *approbation du budget*
    - c) *présentation des objectifs pour l'année*
  6. ***Divers.***
- 

### **01. Election des scrutateurs**

La secrétaire, Nathalie Pozzi, accepte de fonctionner comme scrutateur.

### **02. Approbation**

#### a) **de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité (10 oui).

#### b) **du procès-verbal de l'AG ordinaire du 01 décembre 2016**

Le procès-verbal est approuvé, à l'unanimité (9 oui et 1 abstention), avec les remarques suivantes :

-au point 3a sous produits financiers, il faut lire Sfr 2'513.65

-au point 5b, les services mentionnés sont à considérer à la date de l'assemblée.

#### c) **du procès-verbal de l'AG extraordinaire du 13 décembre 2016**

Le procès-verbal est approuvé, sans remarque, à l'unanimité (8 oui et 2 abstentions).

#### d) **du rapport d'activités du Comité**

Le Comité s'est réuni à 12 reprises dans l'année et ses membres ont participé à un total de 50 séances hors comité.

Le Comité a fonctionné avec 4 dicastères :

#### 1. **Formation**

- Développement d'un outil de sondage
- Sondage des internes et chefs de clinique du service d'ORL en vue du changement de chefferie de service
- Sondage sur les conditions de travail en médecine interne générale
- Participation au groupe de travail sur la refonte des plans de carrières et de l'évaluation des médecins

2. Conditions de travail

Ce groupe est chargé de réfléchir sur la CCT (formaliser le cadre de travail), les rémunérations pour le travail de nuit et des week-ends, il participe aux commissions paritaires ainsi qu'au groupe de travail de l'OCIRT (chargé de définir les grands axes de non-respect du temps de travail).

- Obtention de deux chambres de piquet pour les médecins n'habitant pas sur Genève
- Obtention de plus de 15 postes pour les urgences adultes, les soins intensifs adultes et les soins intensifs pédiatriques pour l'application de la loi sur le travail
- Clarification et extension des règles de non-retrogradation
- Elaboration d'un texte régulant les conditions de travail

3. Défense des membres

- Soutien, conseils et informations à plus de 30 personnes différentes
- Une procédure au Prud'homme pour un licenciement abusif

Via notre avocat, nous avons pu apporter notre soutien juridique à 15 membres.

4. Communication

Nous avons développé une nouvelle identité visuelle et procédé à une refonte complète de notre site internet qui possède également un outil de sondages, utilisés à deux reprises déjà.

Le président remercie l'ensemble du comité pour tout le travail effectué dans ces différents dicastères.

Au vote :

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité (11 oui).

03. Comptes 2016-2017 et rapport des vérificateurs des comptesa) Bilan et comptes du 01.11.2016 au 31.10.2017**Compte d'exploitation du 01.11.2016 au 31.10.2017**

<b>Produits</b>		<b>Charges</b>	
Cotisations membres	66'780.35	<b>Charges du personnel</b>	
Produits financiers	1'935.35	Avocat	18'846.00
Produits des titres	21'585.95	Secrétaire	3'300.00
		<b>Charges financières</b>	1'673.65
		<b>Charges administratives</b>	12'746.75
		<b>Impôts</b>	1'868.85
		<b>Charges informatiques</b>	303.90
		<b>Communication</b>	973.40
		<b>Marketing</b>	24'840.00
		<b>Bénéfice d'exercice</b>	25'749.10
<b>Total</b>	<b>90'301.65</b>	<b>Total</b>	<b>90'301.65</b>

A relever :

- les dépenses liées au marketing sont plus importantes qu'indiqués au budget. En effet nous avons effectué une refonte de notre identité visuelle et de notre site internet, incluant un module de sondages et intégrant une base de données de nos membres. Dans son ensemble le budget a été respecté, de par l'utilisation d'autres rubriques non utilisées portées au budget.
- le produit des titres est particulièrement important, mais n'est pas prévisible. Il faudra revoir les risques encourus par certaines actions en bourse.

**Bilan au 31.10.2017**

<b>Actifs</b>		<b>Passifs</b>	
<b>Liquidités</b>		<b>Fonds étrangers</b>	
Banque UBS c/courant	111'639.71	Passifs transitoires	
Banque UBS c/épargne	45'690.99	Charges à payer	850.00
<b>Fonds de placement</b>		<b>Fonds propres</b>	
Titres	434'976.00	Capital	591'456.70
<b>Total</b>	<b>592'306.70</b>	<b>Total</b>	<b>592'306.70</b>

A relever :

- nous avons des actifs importants qui nous permettront, notamment en cas d'importante mobilisation comme une grève, de pouvoir indemniser des pertes salariales liées à un débrayage.

**Rapport des vérificateurs des comptes**

Le vérificateur aux comptes Hervé Spechbach, Thomas Agoritsas 2<sup>ème</sup> vérificateur étant à l'étranger n'a pu procéder à la vérification, a contrôlé les comptes. Il recommande de les approuver et propose de donner décharge au Comité.

b) **Décharges du comité**

Composition du comité sortant :

- **Président :** Christophe Fehlmann,
- **Membres :** Stéphanie Alzuphar,  
Yan Beauverd,  
Christopher Chung  
Marie-Josée Daly,  
Sylvain De Lucia,  
Alexandre Dubra,  
Aurore Fehlmann,  
Anne-Laure Germond-Goncerut,  
Sophie Hügli,  
Natacha Premand,  
Léonard Mossaz

Au vote :

Décharge est donnée au comité sortant pour son activité durant l'année écoulée et ce à l'unanimité (3 oui et 8 abstentions des membres du Comité).

c) **Approbation des comptes 2016-17**

Les comptes 2016-2017 sont approuvés à l'unanimité (11 oui).

**04. Élections**a) **Élection du président**

Notre président actuel Christophe Fehlmann se représente au poste de président pour la dernière année. Son excellent travail est unanimement relevé.

Au vote :

A l'unanimité (11 oui), Monsieur Christophe Fehlmann est élu à la présidence de l'AMIG, avec applaudissements.

b) **Election des membres du Comité**

Stéphanie Alzuphar-Sauty, Michel Hofmann et Sylvain Berney quittent le comité de l'AMIG.

**Se représentent :**

Yan Beauverd	(hématologie)
Christopher Chung	(médecine interne générale)
Marie-Josée Daly	(médecine de premier recours)
Sylvain De Lucia	(maladies infectieuses)
Alexandre Dubra	(médecine interne générale)
Aurore Fehlmann	(gynécologie-obstétrique)
Anne-Laure Germond-Goncerut	(anesthésie)
Sophie Hügli	( )
Léonard Mossaz	(cardiologie)
Natacha Premand	(psychiatrie)

**Nouveaux membres:**

Aileen Chen	( )
Nathalie Hammer	( )
Kim Lauper	( )

**Composition du nouveau comité :**

- **Président:** Christophe Fehlmann (Cité-Génération),
- **Membres:** Yan Beauverd (hématologie),  
 Aileen Chen ( ),  
 Christopher Chung (médecine interne générale),  
 Marie-Josée Daly (anesthésie),  
 Sylvain De Lucia (maladies infectieuses),  
 Alexandre Dubra (médecine interne générale),  
 Aurore Fehlmann (gynécologie-obstétrique),  
 Anne-Laure Germond-Goncerut (anesthésie),  
 Nathalie Hammer ( ),  
 Sophie Hügli ( ),  
 Kim Lauper ( ),  
 Léonard Mossaz (cardiologie),  
 Natacha Premand (psychiatrie)

**Au vote :**

Le nouveau comité est élu à l'unanimité (2 oui et 9 abstentions).  
 Bravo et merci pour leur futur investissement !

c) **Élection des vérificateurs des comptes**

Hervé Spechbach et Thomas Agoritsas ont été élus en 2015 pour un mandat de 2 ans, celui-ci est donc achevé. Il nous faut donc élire 2 nouveaux vérificateurs.

Messieurs Arnaud Peytremann et Philippe Cottet acceptent de fonctionner comme vérificateurs des comptes pour les deux prochaines années.

Monsieur Matthieu Laurencet accepte de fonctionner comme suppléant.

**Au vote :**

Les nouveaux vérificateurs sont élus à l'unanimité (9 oui et 2 abstentions).

**05 Gestion de l'année à venir****a) Fixation des cotisations annuelles des membres**

Les cotisations 2017 sont de Sfr 70.- plus Sfr 130.- pour la cotisation de l'ASMAC, soit un total annuel de Sfr 200.-.

Le Comité propose de maintenir la cotisation, soit Sfr 70.- par membre.

C'est l'ASMAC qui s'occupe de toute la partie administrative et qui nous reverse les Sfr 70.- de cotisation de nos membres.

Au vote :

Les cotisations restent inchangées à l'unanimité (11 oui).

**b) Budget 2018**

	<b>Budget 2018</b>	<b>Comptes 2017 au 31.10.2017</b>	<b>Budget 2017</b>	<b>Comptes 2016 au 31.10.2016</b>	<b>Budget 2016</b>
<b>RECETTES</b>	<b>65 000.00</b>	<b>66 780.35</b>	<b>65 000.00</b>	<b>70 904.90</b>	<b>62 000.00</b>
Cotisations membres	(à 70 frs)	(à 70 frs)	(à 70 frs)	(à 70 frs)	(à 70 frs)
<b>Produits financiers</b>	<b>1 500.00</b>	<b>1 935.35</b>	<b>2 000.00</b>	<b>2 513.65</b>	<b>2 000.00</b>
<b>Produits des titres</b>		<b>21 585.95</b>			
<b>Total Recettes</b>	<b>66 500.00</b>	<b>90 301.65</b>	<b>67 000.00</b>	<b>73 418.55</b>	<b>64 000.00</b>
<b>DEPENSES</b>					
<b>Avocats</b>	<b>20 000.00</b>	<b>18 846.00</b>	<b>25 000.00</b>	<b>21 513.05</b>	<b>25 000.00</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>6 500.00</b>	<b>3 300.00</b>	<b>4 000.00</b>	<b>2 952.00</b>	<b>4 000.00</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>22 000.00</b>	<b>12 746.75</b>	<b>23 500.00</b>	<b>12 947.00</b>	<b>27 500.00</b>
<i>Frais repas Comité</i>	<i>3 000.00</i>	<i>2 337.40</i>	<i>3 000.00</i>	<i>2 490.00</i>	<i>4 000.00</i>
<i>Frais AG</i>	<i>2 500.00</i>	<i>2 485.75</i>	<i>2 000.00</i>	<i>1 157.00</i>	<i>2 500.00</i>
<i>Frais de représentation</i>	<i>500.00</i>	<i>0.00</i>	<i>500.00</i>	<i>0.00</i>	<i>500.00</i>
<i>Cadeaux</i>	<i>500.00</i>	<i>144.60</i>	<i>500.00</i>	<i>0.00</i>	<i>1 000.00</i>
<i>frais administratifs</i>	<i>500.00</i>	<i>0.00</i>	<i>500.00</i>	<i>345.00</i>	<i>500.00</i>
<i>indemnités comités et commissions</i>	<i>10 000.00</i>	<i>7 400.00</i>	<i>12 000.00</i>	<i>8 955.00</i>	<i>14 000.00</i>
<i>Journée de travail</i>	<i>0.00</i>	<i>379.00</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>
<i>Fête de l'AMIG</i>	<i>5 000.00</i>	<i>0.00</i>	<i>5 000.00</i>	<i>0.00</i>	<i>5 000.00</i>
<b>Charges financières</b>	<b>1 700.00</b>	<b>1 673.65</b>	<b>1 700.00</b>	<b>1 614.92</b>	<b>1 500.00</b>
<b>Impôts</b>	<b>1 900.00</b>	<b>1 868.85</b>	<b>1 700.00</b>	<b>1 669.80</b>	<b>1 500.00</b>
<b>Communication</b>	<b>1 000.00</b>	<b>973.40</b>	<b>5 000.00</b>	<b>220.50</b>	<b>5 000.00</b>
<b>Evénement particulier</b>	<b>2 500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2 500.00</b>	<b>2 376.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Frais informatiques</b>	<b>500.00</b>	<b>303.90</b>	<b>500.00</b>	<b>203.90</b>	<b>1 000.00</b>
<b>Mobilier/Informatique</b>	<b>500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2 000.00</b>
<b>Marketing</b>	<b>10 000.00</b>	<b>24 840.00</b>	<b>5 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>5 000.00</b>
<b>Charges des titres</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>6 128.80</b>	<b>0.00</b>
<b>Chef-fe-s de projet</b>	<b>4 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>4 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>4 000.00</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>68 100.00</b>	<b>64 552.55</b>	<b>70 900.00</b>	<b>49 625.97</b>	<b>76 500.00</b>
<b>Bénéfice/perte</b>	<b>-1 600.00</b>	<b>25 749.10</b>	<b>-3 900.00</b>	<b>23 792.58</b>	<b>-12 500.00</b>

Discussion et explications du budget 2018

On peut relever une augmentation du marketing qui va servir à automatiser certaines fonctions administratives, comme les adhésions online.

Actuellement c'est le responsable communication qui s'occupe du site internet. A l'avenir c'est la secrétaire, Nathalie Pozzi, qui se chargera de le faire vivre, notamment via une newsletter ; c'est pourquoi le poste « secrétaire » a été augmenté pour faire face à la gestion du site internet et de l'adhésion des nouveaux membres.

En effet notre couverture est actuellement trop faible : sur les 1400 membres, seuls 250 à 300 sont internes aux HUG. Selon les statuts de l'ASMAC, « tout médecin peut être membre de l'AMIG » ; nous sommes donc tenus d'accepter toutes les personnes qui sont validées par l'ASMAC. Afin de différencier les internes des autres médecins, nous avons modifié nos statuts l'année dernière (membres actifs ou passifs=sans droit de vote), malheureusement l'ASMAC n'arrive pas à faire cette différence dans sa bande de données. C'est pourquoi il nous semble important d'avoir notre base de données qui nous permettra de mieux trier. Le même problème existe au CHUV, dont le taux d'adhésion est encore plus faible. Vu qu'il n'est possible d'avoir son FMH que si on est membre de l'ASMAC, plusieurs médecins demandent leur adhésion à l'AMIG. En effet la cotisation de l'AMG se monte à Sfr 900.- contre Sfr 200.- pour celle de l'AMIG.

Décision et vote

Le budget accepté tel que présenté à l'unanimité (11 oui).

c) **Présentation des objectifs pour l'année 2018**

Le président nous présente les grands axes de l'AMIG pour l'année prochaine :

1. Formation post-graduée

-Finalisation du projet « Plan de carrière et évaluations » des médecins.

Pour les plans de carrière, il est important tant de fixer les objectifs que d'établir les moyens mis à disposition pour chaque service.

-Amélioration des processus d'évaluation.

-Sondage de la qualité de la formation dans plusieurs services

Pour informations :

\*L'AEMG a développé un forum axé sur le médical, intitulé « médecine et avenir ».

\*L'ASMAC a édité un fascicule sur les formations et leur fonctionnement en Suisse.

2. Conditions de travail / défense des membres

-Il s'agit d'avancer dans le projet d'établissement d'une CCT.

Actuellement nous n'avons pas de CCT, mais on souhaite en avoir une, notamment pour mieux définir les congés maternités, ajouter les procédures de licenciements, innover par exemple sur les temps partiels.

Une CCT crée un cadre légal applicable à tous les internes du canton de Genève.

Un texte abouti a été relu par notre avocat, Maître Bruchez, qui a transformé nos écrits littéraires en termes juridiques. Par la suite un sondage sera adressé d'abord à nos membres puis à l'ensemble des internes et chef(fe)s de clinique, afin de s'assurer qu'aucun point n'a été oublié dans cette CCT et de donner plus de poids à nos futures négociations avec les HUG. L'important pour le comité est que ce texte soit en conformité totale avec la loi sur le travail. Nous sommes actuellement en négociation avec les HUG, la signature étant espérée pour fin 2018.

Il s'agira également de

-renforcer la procédure en cas de licenciement.

-définir un règlement des relations de travail HUG-AMIG

-poursuivre des groupes de travail OCIRT pour application LTR sur l'ensemble des services.

En effet suite à l'inspection de l'OCIRT, 3 services ont été détectés comme ayant le plus de problèmes qui devront être aplanis dans les deux ans, à savoir les urgences adultes, les soins intensifs adultes et les soins intensifs pédiatriques. Par la suite les 63 services restants seront mis en conformité.

3. Communication

-Finaliser le concept communication.

-Augmenter notre visibilité.

4. Politique

-Suivre l'actualité de près.

5. Association

-Le recrutement de membres est important afin d'assurer la relève de notre association.

**06. Divers / Remerciements**

Le président remercie de leur engagement les trois membres sortant du comité, à savoir Stéphanie Sauty Alzuphar, Sylvain Berney et Michel Hofmann. Il remercie également toutes les personnes présentes de s'être déplacées à cette assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, l'Assemblée Générale est clôturée à 19h55. Un apéritif est offert aux personnes présentes.

Nombres de membres présents : 11

Membres excusés : 2 (Natacha Premand, Simon Regard)

Le Président

La Secrétaire

Christophe Fehlmann

Nathalie Pozzi

Août 2018



**Liste de présences à l'Assemblée générale de l'AMIG du 30 novembre 2017**

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Remarques</b>
FEHLMANN	AUORE	Comité
CHUNG	CHRISTOPHER	Comité
MOSSAZ	LEONARD	Comité
DUBRA	ALEXANDRE	Comité
BEAUVERD	YAN	Comité
GERMOND	ANNE-LAURE	Comité
DE LUCIA	SYLVAIN	Comité
FEHLMANN	CHRISTOPHE	Comité
LAUPER	KIM	Membre
COTTET	PHILIPPE	Membre
HAMMER	NATHALIE	Membre
MENTHA	NATHALIE	Invitée
LAURENCET	MATTHIEU	Invité
PEYTREMANN	ARNAUD	Invité